Article du Journal de l'Ile de la Réunion du 06/04/2017

"Oreille blanche" : un signe pour s'entendre

SOLIDARITÉ. Rendre visible un handicap invisible : telle est la mission que déploie le Lions Club Saint-Denis Perle Australe, avec l'opération "Oreille blanche". De même que les aveugles ont leur canne blanche, les personnes accusant une déficience auditive ont désormais leur signe distinctif. *"Il s'agit d'une petite oreille blanche qui peut s'installer au revers d'une veste ou d'un chemisier, à la façon d'une épinglette, et que l'on peut enlever à sa guise pour la rendre visible ou invisible selon les circonstances. Le but est de faciliter la vie sociale et intellectuelle des malentendants en indiquant à leur interlocuteur qu'il faut leur prêter attention, en s'exprimant à haute voix et en prenant soin de bien articuler,"* explique Philippe Odonat, président de la commission "Oreille blanche" au sein du Lions Club Saint-Denis Perle Australe.

La déficience auditive touche environ 16 % de la population adulte française. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 1,1 milliard d'adolescents et de jeunes adultes risquent de souffrir de déficience auditive dans le monde. En France, elle touche plus de sept millions de personnes, selon une enquête Handicap-Santé de 2014. Seul 1,5 million de malentendants sont équipés en aide auditive.

À La Réunion, selon une étude statistique réalisée par l'Observatoire régional de santé en 2008, on estime à environ 34 000 le nombre de déficients auditifs, dont 2 013 cas de déficience auditive profonde ou totale, 19 868 de déficience moyenne à sévère et 12 196 de déficience légère à moyenne.

Le recours aux aides auditives est peu utilisé en raison des contraintes physiques et de leur coût exorbitant et seulement 15 % des déficients auditifs ont un taux d'invalidité ou d'incapacité reconnu.

Au revers d'une veste ou d'un chemisier, ce signe distinctif interpelle.

Conférence

Une conférence - gratuite et ouverte à tout public - sur la déficience auditive, sera donnée vendredi 7 avril à partir de 18 h 30 à la salle polyvalente de la mairie de Saint-Denis, animée par le docteur Jean-François Vellin. Au programme : État des lieux à La Réunion ; Les degrés de sévérité ; Les risques de trouble de l'audition chez les jeunes ; Où en est-on de la technique ? Des insignes seront remis aux malentendants présents qui le désirent.